

US PALAISEAU FOOTBALL



RENTREE SCOLAIRE

2018/2019

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL

COLLEGE JOSEPH BARA

1, rue des écoles
91120 Palaiseau

DOSSIER DE CANDIDATURE : 6^{ème} - 5^{ème} - 4^{ème} - 3^{ème}



Date limite du retour des candidatures : Vendredi 30 mars 2018

COLLEGE JOSEPH BARA
Section sportive football
2018/2019

SOMMAIRE

TEST D'ENTREE	PAGE 3
OBJECTIF DE LA SECTION SPORTIVE FOOTBALL	PAGE 4
DOCUMENTS A JOINDRE POUR LA CANDIDATURE	PAGE 5
TEST DU CONCOURS D'ENTREE (ANNEXE 1)	PAGE 6
FICHE DE RENSEIGNEMENT (ANNEXE 2)	PAGE 7
AUTORISATION PARENTALE (ANNEXE 3)	PAGE 8

TESTS SPORTIFS D'ENTREE EN VUE DE LA RENTREE SEPTEMBRE 2018

Dispositif officiel labellisé par l'Education Nationale et la F.F.F (Fédération Française de Football)

Depuis la rentrée 2016, le collège Joseph Bara, en partenariat avec la section football de l'US Palaiseau offre la possibilité aux élèves d'intégrer la section sportive football mixte (de la 6^{ème} à la 3^{ème}, sans internat)

A] **Futurs 6^{ème} (nés en 2007) et futurs 5^{ème} (nés en 2006)**

Date du test sportif : **MERCREDI 4 AVRIL**

Heure du rdv : 13H

Lieu du concours :

Stade Georges Collet (terrain Synthétique)
43, rue George Sand
91120 PALAISEAU

B] **Futurs 4^{ème} (nés en 2005) et futurs 3^{ème} (nés en 2004)**

Date du test sportif : **MERCREDI 11 AVRIL**

Heure du rdv : 13H

Lieu du concours :

Stade Georges Collet (terrain Synthétique)
43, rue George Sand
91120 PALAISEAU

B] Etude des dossiers scolaires par le chef d'établissement

C] Transmission des résultats : 18 MAI 2018 par voie postale

D] Inscription au collège Joseph BARA, dossier à récupérer : Début Juin

o **Objectif de la section sportive football :**

Proposer aux élèves du secteur du collège Bara et des alentours d'allier à la poursuite de leurs études une pratique du football encadrée par des éducateurs diplômés d'Etat. Les emplois du temps étant aménagés, les élèves bénéficient de deux séances terrain supplémentaires par semaine.

La surveillance de devoirs combinée à chaque séance d'entraînement permet d'avoir un suivi régulier des élèves sur l'aspect scolaire et de favoriser la réussite de chacun.

L'admission à la section sportive du collège Bara, est subordonnée à l'inscription du joueur à la section football de l'US Palaiseau.

Les séances d'entraînement ont lieu au stade Georges Collet (5mn à pied de l'établissement), sur terrain synthétique.

1. Aspect scolaire :

L'équipe pédagogique accompagne l'élève au cours de l'année scolaire à atteindre les différents objectifs attendus par les programmes de chaque niveau de classe. Le suivi régulier réalisé par les intervenants de la section doit contribuer à l'épanouissement et la réussite de l'élève.

Il est possible que pour des raisons scolaires, comportementales ou sportives, l'élève soit exclu de la section.

Les exigences scolaires sont les mêmes que pour tous les autres élèves du collège. Il doit cependant s'organiser dans son travail personnel pour juxtaposer études et football et l'amener à une certaine autonomie.

2. Aspect sportif :

Les objectifs visent le développement des qualités du joueur :

- technique individuelle
- tactique individuelle
- principes de jeu collectif
- amélioration du potentiel athlétique

Le joueur et sa structure d'accueil (US Palaiseau football) y trouvent leurs avantages. De par le développement des qualités intrinsèques du joueur, et sa capacité d'analyse collective, le club retrouve des joueurs qui progressent vite.

DOSSIER D'INSCRIPTION A RETOURNER AU COLLEGE JOSEPH BARA (1, RUE DES ECOLES, 91120 PALAISEAU) AVANT LE : 30 MARS 2018

DOSSIER TELECHARGEABLE SUR :

- SITE DU COLLEGE : www.clg-bara-palaiseau.ac-versailles.fr
- SITE DU CLUB : <http://uspalaiseau-foot.org/>
- SITE DU DISTRICT : <http://essonne.fff.fr/>
- SITE DE LA LIGUE DE PARIS DE FOOTBALL : <http://paris-idf.fff.fr/>

DOCUMENTS A JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Fiche de renseignement (annexe 2)
- Photocopie de la carte d'identité
- Photocopie des bulletins 1^{er} et 2^{ème} trimestre (année scolaire en cours)
- Une enveloppe autocollante, timbrée à 0.70 € avec nom et adresse du candidat
- Autorisation parentale (annexe 5)

Pour les élèves retenus comme étant admissibles lors du test de sélection :

- Photocopie du bulletin du 3^{ème} trimestre
- Fiche de renseignements pédagogiques dûment complétée (annexe 3 et 4)

Conditions d'admissibilités :

1. aspect scolaire

Avoir la motivation nécessaire afin d'allier le sport et les études. Les appréciations faisant état de l'attitude du candidat seront analysées avec attention.

2. aspect sportif

Satisfaire aux tests sportifs d'entrée du :

Stade Georges Collet
43, rue George Sand
91120 Palaiseau

Conditions d'admission :

- Le candidat reçu sera informé par courrier début Juin, de son admission à la section sportive football du collège Joseph BARA (Palaiseau). **Il devra retirer un dossier d'inscription définitive au collège.**
- Prévoir un certificat de sortie du collège (exeat) d'où l'élève était inscrit.
- Cotisation annuelle : **250€** comprenant le survêtement, sac à dos, tenue de match et collation hebdomadaire.

Test du concours d'entrée

(Nombre maximal de candidats retenus à l'issue du test : 32 élèves)

MERCREDI 4 AVRIL 2018 (6^{ème} et 5^{ème})

MERCREDI 11 AVRIL (4^{ème} et 3^{ème})

Rdv : 13h00

Stade Georges Collet
43, rue George Sand
91120 Palaiseau

Surface de jeu : synthétique

1/ Epreuves à dominante technique

- test jonglerie (PD/PG/Tête)
- slalom avec finition

2/ Epreuve à dominante athlétique

- vitesse 40.32m
- test navette 4 x 10m

3/ Epreuve à dominante technico tactique

- opposition afin d'apprécier le sens du jeu

Fiche de renseignements

Joindre une photo d'identité obligatoirement

NOM : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Portable :

@ :

Etablissement scolaire fréquenté lors de l'année 2017-2018 :

Ville :

Niveau de classe actuellement fréquentée :

Langue Vivante 1 :

Langue Vivante 2 :

Club actuel saison 2017-2018:

Niveau :

Poste 1 :

Poste 2 :

Droitier / Gaucher (Rayer la mention inutile)

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné représentant
légal, autorise mon fils/ ma fille à participer au
concours d'entrée de la Section Sportive Football du collège Joseph BARA
(Palaiseau) dont le test d'entrée a lieu :

Mercredi 4 Avril 2018 ou Mercredi 11 Avril
(rdv 13h00)
au Stade Georges Collet
43, rue George Sand
91120 Palaiseau

Je certifie que l'enfant susnommé est bien assuré contre les accidents pouvant
intervenir au cours de la pratique sportive, conformément à la réglementation en
vigueur (l'assurance licence suffit).

Je déclare dégager l'US Palaiseau Football et le Collège Joseph BARA de
Palaiseau de toutes les responsabilités dans les accidents qui pourraient survenir
à celui-ci ou de son fait au cours du concours déjà cité.

Fait à : Le

Signature du représentant légal